



La famille, berceau de la transmission de la foi

Père Ludovic Lécuru, osb

Abbaye de Saint Wandrille

Introduction

Il semble que nos sociétés occidentales prennent de plus en plus conscience qu'une rupture culturelle a profondément marqué et traumatisé le XXe siècle, et c'est sur cette rupture que s'ouvre le XXIe siècle. Les rites et les valeurs qui permettaient à nos sociétés d'apporter une conception du monde qui inspire une façon collective de croire, de se servir des choses, de travailler, de s'exprimer, de vivre ensemble, de légiférer, d'enrichir les sciences et les arts et qui constituaient un certain idéal, ont été largement remis en cause.

Dans l'état actuel des choses, la société ne fournit plus d'explications claires aux interrogations essentielles sur la vie, l'amour, la famille, le travail, la foi, la mort, etc. Les réponses sont laissées à l'appréciation de chacun. Et, il faut bien le reconnaître, beaucoup de gens s'avouent exaspérés d'être constamment renvoyés à des réponses subjectives dont, en définitive, personne n'est sûr.

Ils ont raison car, en principe, une société montre son degré de civilisation à travers sa capacité à transmettre des rites relatifs à la vie, à l'amour, à la mort, à une croyance, non seulement fondés sur l'intuition d'une transcendance présente dans le cœur de l'homme, mais qui également témoignent d'un passé, donnent sens au présent et rendent possible son avenir.

Il serait intéressant de repérer et d'analyser les signes de cette remise en cause à grande échelle. Bornons-nous à dire simplement que dans la mesure où la famille est le principal vecteur de la transmission de ces références, c'est elle qui, d'une part, est la plus affectée par la déconsidération des valeurs de vie et de foi qui ont construit notre Occident, et d'autre part, c'est sur elle que repose le défi de témoigner à nouveau des principes moraux et culturels approuvés par l'histoire collective et l'expérience personnelle.

Parmi tous ces principes, celui qui nous intéresse le plus est la foi au Dieu vivant transmise par l'Église. Le défi qui se présente à l'Église, promotrice de la famille, est le suivant : comment transmettre des valeurs de vie, une culture d'alliance, la foi reçue des apôtres, dans un monde qui a perdu, du moins en partie, la notion de vérité objective, de loi morale naturelle, et où règne un pluralisme religieux qui met en cause l'originalité du fait chrétien ?

Autant que faire se peut, nous essaierons d'éclairer ce défi en définissant d'abord les termes qui nous intéressent, avant d'expliquer pourquoi la transmission de la foi est essentiellement liée à l'amour conjugal.

* * *

1- Famille, transmission et foi

1) La famille

Les définitions du mot 'famille' ne manquent pas. Là où l'on pourrait croire à un véritable progrès culturel, il s'agit en réalité d'un grand appauvrissement dans la mesure où beaucoup de définitions relèvent davantage de cette situation de rupture dont nous avons parlé, ou de catégories idéologiques, voire administratives ou tout simplement fiscales !

Dans sa Charte des Droits de la famille (1983), l'Église définit la famille de la manière suivante : " La famille est fondée sur le mariage, cette union intime et complémentaire d'un homme et d'une femme, qui est établie par le lien indissoluble du mariage librement contracté et affirmé publiquement, et qui est ouverte à la transmission de la vie. "

" Mariage ", " union complémentaire d'un homme et d'une femme ", " lien indissoluble ", " affirmé publiquement ", " transmission de la vie " : cette définition comporte des exigences qui sont précisément les plus remises en cause à l'heure actuelle, notamment par le culte de l'individualisme dont le paroxysme est la déconnexion entre liberté et fidélité, entre sexualité et don de la personne.

2) Transmettre

Normalement, une culture s'enrichit au fur et à mesure que ses membres transmettent les valeurs de vie capables de rendre compte de leur existence et de les engager dans l'avenir. Pour mieux le comprendre, il nous faut préciser le sens à donner au mot " transmettre ".

À un premier niveau, il s'agit de l'acte de transmettre. Qui dit acte, dit d'une part action consciente et libre. La transmission renvoie par conséquent à la volonté de faire connaître à des plus jeunes un ensemble de symboles qui apportent des réponses aux questions que soulève l'existence. La volonté de transmettre un corpus de valeurs et de lois communes par des adultes qui ont vocation à le faire permet à leurs enfants de ne pas confondre les aléas de leurs états d'âme avec la réalité objective du monde extérieur. Préservés de cette confusion, ils sont alors en mesure de s'inspirer d'un discours et d'un comportement cohérents pour prendre à leur tour les décisions qui engagent l'avenir.

Au second niveau, le mot " transmettre " indique que cette démarche n'est efficace que si celui qui transmet s'adresse à un sujet qui accueille ces valeurs. Ce dernier le fera d'autant plus volontiers que cet héritage porte avec lui des leçons d'humanité. Au transmetteur d'être assez pédagogue et inventif, en actes et en paroles, pour " faire passer " dans l'existence de l'enfant ce qui est nécessaire à son épanouissement.

" Faire passer " et " recevoir " signifient principalement qu'origine et transmission sont ordonnées l'une à l'autre.

C'est avant tout la force d'une origine qui doit être transmise, une force originelle qui se perpétue à l'arrivée de chaque génération dans l'histoire. Autrement dit, la personne ne vit pas seulement de la continuité des choses, mais de leur source elle-même. De toutes les forces originelles, la loi naturelle est la plus fondamentale. Cette loi est un bien universel qui évalue le degré de civilisation d'une culture. Aucune convenance subjective ne lui est supérieure. Elle se résume de la manière suivante : " Aime et accomplis le bien, évite le mal " (Concile Vatican II, constitution pastorale *Gaudium et Spes*, § 16). Cette articulation entre la loi naturelle valable pour tous, partout et toujours, et le temps se réalise grâce à l'éducation qui permet aux interdits fondamentaux d'être " pris en relais " d'une génération à l'autre.

Elle n'entrave pas la liberté personnelle, c'est sa non-transmission en laissant la conscience livrée au subjectivisme et à l'utilitarisme qui est liberticide. Ce serait oublier que la sagesse divine ne peut être reçue dans une conscience vide.

Par l'éducation, non seulement la loi morale se déplace, s'actualise dans le temps si l'on peut dire, mais elle se révèle source d'inspiration, d'amélioration et de nouveauté. Ainsi transmise, la loi morale, primordiale et fondatrice, demeure toujours neuve et soutient le progrès de l'homme au milieu des variations de l'histoire.

À ce stade de notre réflexion, deux points sont à signaler. Le premier est le suivant : dans le langage courant, le mot " culture " évoque-t-il encore cette correspondance entre les principes fondamentaux inhérents à la nature humaine et les conduites sociales ordonnées vers une fin morale ? Des expressions comme " culture gay ", " culture techno ", " cyberculture ", " culture jeune " ou encore " rave culture " renvoient davantage à des codes que des minorités adoptent pour elles-mêmes qu'à des références socioculturelles valables pour l'ensemble de la société. Il semble plutôt qu'aux intérêts communs se substitue une espèce de communautarisme social, sorte d'individualisme à plusieurs.

Cette évolution est largement nourrie par une mentalité médiatique, souvent relayée à l'école. Il semblerait que l'on attribue à la télévision, aux journaux et à l'internet la légitimité qu'on a retirée aux valeurs familiales, sociales et religieuses.

Second point, aux antipodes du précédent : que la foi chrétienne soit à l'origine objective et déterminante des fondements de nos sociétés occidentales est un fait, non une hypothèse. Et voilà pourquoi : le fait chrétien surgit dans une antiquité païenne où la valeur d'un individu dépendait de la catégorie sociale qui était la sienne : père de famille, citoyen, homme libre, affranchi, esclave, femme, épouse, etc. Le paganisme propre au monde gréco-romain ignorait la notion d'égalité des droits de l'homme. C'est dans ce contexte de panel de statuts juridiques, accordant ou non le droit de répudiation, de vie ou de mort, que le Christianisme amène avec lui des principes nouveaux.

Protagoniste et témoin de ce changement, saint Paul formule une morale domestique tout à fait originale. Aux chrétiens de la ville d'Éphèse, il écrit : " Enfants, obéissez à vos parents, dans le Seigneur : c'est cela qui est juste. Honore ton père et ta mère, tel est le premier commandement auquel soit attachée une promesse : 'pour que tu t'en trouves bien et jouisses d'une longue vie sur la terre'. Et vous, parents, n'exaspérez pas vos enfants, mais usez, en les éduquant, de corrections et de semonces qui s'inspirent du Seigneur. Esclaves, obéissez à vos maîtres d'ici-bas avec crainte et tremblement, en simplicité de cœur, comme au Christ ; non d'une obéissance tout extérieure qui cherche à plaire aux hommes, mais comme des esclaves du Christ, qui font avec âme la volonté de Dieu. Que votre service empressé s'adresse au Seigneur et non aux hommes, dans l'assurance que chacun sera payé par le Seigneur selon ce qu'il aura fait de bien, qu'il soit esclave ou qu'il soit libre. Et vous, maîtres, agissez de même à leur égard ; laissez de côté les menaces, et dites-vous bien que, pour eux comme pour vous, le Maître est dans les cieux, et qu'Il ne fait point acception des personnes " (Ephés. 6, 1-9).

" Enfants, obéissez à vos parents ", " parents, n'exaspérez pas vos enfants ", " maîtres... esclaves... chacun sera payé pour ce qu'il aura fait de bien... ", " [Dieu] ne fait point acception des personnes " : en un mot, saint Paul met en avant la dignité fondamentale de la personne humaine et les devoirs civiques et religieux qui lui incombent, quelle que soit son appartenance sociale ou ethnique.

Tout au long de deux millénaires d'histoire, le Christianisme aura été la force capable d'harmoniser, de consolider et de promouvoir la dignité de la personne, le caractère sacré de la vie humaine, le rôle central de la famille. Dès le début, c'est-à-dire dès l'époque apostolique, la réflexion chrétienne a affranchi la famille et l'éducation des impasses du paganisme antique. La sacramentalité de l'amour humain, la fidélité des époux (cf. Ephés. 5, 22-33), le respect mutuel des parents et des enfants fondent une civilisation nouvelle. Il ne s'agit pas ici d'interpréter l'histoire d'une manière confessionnelle, mais de reconnaître les faits. On peut dire que l'Eglise des premiers siècles a tout de suite perçu la vocation des parents à transmettre à leurs enfants des valeurs fondées sur un principe d'humanité tout à fait nouveau.

3) La foi

Ce principe d'humanité tout à fait nouveau nous amène à parler de la foi. Personne ne peut rester neutre face à la question de l'existence de Dieu. Depuis toujours, il y a eu un " savoir " sur Dieu. La foi est au centre de toute vie religieuse, chrétienne ou non. Elle est l'acte fondamental de l'existence de tout croyant.

Dans ce contexte, quelle est la foi que l'Église catholique a reçue et se doit de transmettre ? Si la foi se transmet, de quelles manières et à quelles conditions cela se fait-il ?

La foi chrétienne se porte sur l'Absolu de Dieu qui, non seulement fonde l'histoire des hommes, mais se révèle dans leur histoire. Le Christianisme annonce un Dieu qui fait alliance avec l'homme en le créant à son image, qui lui parle, qui l'appelle, qui le sauve et qui en définitive s'incarne pour le rendre participant de sa nature divine.

» La foi en tant que vertu théologique.

La foi est à entendre d'abord comme une vertu théologique, donnée par Dieu lui-même. La foi n'est pas tant un mouvement de l'homme vers Dieu qu'un mouvement de Dieu vers l'homme. Qui faut-il croire ? Dieu. Qui donne de croire en Dieu ? Dieu.

Mais toute l'histoire du salut nous montre que c'est à travers des hommes que Dieu se fait connaître aux hommes, et que c'est par des hommes que nous allons à Dieu. Pour le dire plus simplement : la foi est un don de Dieu que nous recevons pour le transmettre. " Nul ne peut croire seul, comme nul ne peut vivre seul. Nul ne s'est donné la foi à lui-même comme nul ne s'est donné la vie à lui-même. Le croyant a reçu la foi d'autrui, il doit la transmettre à autrui. [...] Chaque croyant est ainsi comme un maillon dans la grande chaîne des croyants. Je ne peux croire sans être porté par la foi des autres, et par ma foi, je contribue à porter la foi des autres " (Catéchisme de l'Eglise Catholique 166).

» La foi en tant qu'adhésion à Dieu.

Cette citation résume le fait que la transmission de la foi est inséparable du rôle du témoin. La foi est théologique dans son principe et son objet, mais elle est ecclésiale et communautaire dans sa forme.

Cette forme ecclésiale et communautaire se transmet par un langage humain, tel l'essentiel de l'Évangile que Paul adresse aux Corinthiens (1 Co 15, 3-5) : " Je vous rappelle, frères, l'Évangile que je vous ai annoncé, que vous avez reçu et dans lequel vous demeurez fermes, par lequel aussi vous vous sauvez, si vous le gardez tel que je vous l'ai annoncé; sinon, vous auriez cru en vain. Je vous ai donc transmis en premier lieu ce que j'avais moi-même reçu, à savoir que le Christ est mort pour nos péchés selon les Écritures, qu'il a été mis au tombeau, qu'il est ressuscité le troisième jour selon les Écritures, qu'il est apparu à Céphas, puis aux Douze. "

Ce noyau de la Révélation, que l'on appelle le kérygme, c'est-à-dire ce qui doit être proclamé haut et fort, sera développé ultérieurement dans le " Symbole des Apôtres ". Le mot grec symbolon signifiait la moitié d'un objet brisé (par exemple un sceau) que l'on présentait comme un signe de reconnaissance. Les parties brisées étaient mises ensemble pour vérifier l'identité du porteur. Le "symbole de la foi" est donc un signe de reconnaissance et de communion entre les croyants. Symbolon signifie ensuite : recueil, collection ou sommaire. Le "symbole de la foi" est le recueil des principales vérités de la foi. D'où le fait qu'il sert de

point de référence premier et fondamental de la catéchèse (CEC 188). Le contraire du syn-bolos est le dia-bolos, celui qui divise et oppose. Cet antonyme amène à dire que la foi est source d'unité.

Si du point de vue théologique, la foi est la révélation directe et intime de Dieu dans le cœur de l'homme, au sens ecclésial et familial la transmission de la foi consiste à faire passer un " Évangile ", des rites, des mots, des formules, des attitudes (et des habitudes), bref un langage qui rend cette foi intelligible et applicable dans les choix et les actes.

Le Catéchisme ajoute le point suivant : " Nous ne croyons pas en des formules, mais dans les réalités qu'elles expriment et que la foi nous permet de toucher. 'L'acte (de foi) du croyant ne s'arrête pas à l'énoncé, mais à la réalité (énoncée)' (S. Thomas d'Aq., II-II 1,2, ad 2). Cependant ces réalités, nous les approchons à l'aide des formulations de la foi. Celles-ci permettent d'exprimer et de transmettre la foi, de la célébrer en communauté, de l'assimiler et d'en vivre de plus en plus " (§170).

Nous retrouvons ici d'une manière excellente l'articulation entre origine et transmission qui se rejoignent dans une même réalité.

1° exemple : le baptême est sacrement institué par le Christ qui renvoie à un événement fondateur, unique, définitif et absolu qui se perpétue dans l'Histoire, non par répétition, mais par participation : la Résurrection. Le baptême fait en sorte que la victoire du Christ devient un événement de notre vie.

2° exemple : quand des parents apprennent et transmettent à leur enfant la prière du Notre Père, c'est Jésus lui-même qui se révèle comme Fils du Père à leur enfant, et lui révèle le Père selon une nouveauté identique à celle avec laquelle Jésus a transmise cette prière à ses apôtres.

* * *

2- La famille, un chemin d'humanité à l'image de Dieu.

Les 4 analogies

Dans sa Lettre aux familles, Jean-Paul II écrivait ceci : " Dans la paternité et la maternité humaine, Dieu lui-même est présent " (§ 16).

Dans ce cas, affirmer que la famille est le berceau de la transmission de la foi revient à dire qu'il existe une certaine analogie entre l'amour conjugal et parental et l'amour divin. Qu'est-ce qu'une analogie ? L'analogie est un principe de connaissance qui permet d'indiquer en quoi une réalité peut conduire à une autre en relevant ce qu'elles ont de semblable et de comparable entre elles. " Par analogie, la beauté des créatures fait penser au Créateur " (Sg 13, 5).

Mais si l'analogie indique ce qui est comparable (la beauté des créatures fait penser à celle de leur Créateur), elle nous apprend surtout que la différence est plus grande que la ressemblance : la beauté du Créateur est infiniment plus parfaite que celle des créatures. Elle est d'une autre mesure, d'une autre nature. Elle est la source même de la beauté des créatures.

Cela conduit à transposer et à dire que, par analogie, l'alliance, la fidélité, la tendresse, le don et le pardon des époux nous font penser à l'alliance, la fidélité, la tendresse, le don et le pardon de Dieu. Par conséquent, des époux devenus parents, père et mère, sont par le fait même aptes à révéler d'une manière privilégiée, et selon la sagesse divine, quelque chose de Dieu.

A- L'analogie de l'alliance.

La grande originalité du fait chrétien est d'être fondé sur l'alliance entre Dieu et l'humanité. Toute l'histoire du salut utilise les images de fiançailles, d'alliance, de fidélité, d'époux et d'épouse pour qualifier les relations entre Dieu et l'humanité. Ce langage utilise également les images inverses pour évoquer les infidélités du peuple élu : répudiation, adultère, prostitution. Cette alliance atteint son point culminant dans l'Incarnation du Fils de Dieu qui se révèle Époux de l'Église-Épouse.

Le prototype de toute alliance conjugale est l'alliance entre le Christ et l'Église. La naissance de l'Église-Épouse du côté transpercé du Christ mort sur la croix (Jn 19, 34) explique la création de la femme issue du côté de l'homme tombé dans un profond sommeil (Gn 2, 21-22).

Ce que l'histoire sainte révèle, la liturgie du mariage le signifie : " Tu as sanctifié le mariage, ce mystère si beau, que tu en as fait le sacrement du Christ et de l'Église. Tu as voulu, Seigneur, que l'homme créé par ta bonté atteigne une telle grandeur que l'affection mutuelle des époux soit une image de ton amour... "

En clair, si le mariage est une réalité naturelle depuis l'origine, (cf. Charte des Droits de la famille), il est désormais revêtu d'exigences surnaturelles, telles qu'on les trouve formulées dans l'épître aux Colossiens, laquelle nous offre une morale domestique qui n'a rien perdu de son actualité : " Revêtez des sentiments de tendre compassion, de bienveillance, d'humilité, de douceur, de patience et de pardon au nom du Christ et en écho à sa parole " (3, 12-16).

Le salut par l'Incarnation élève le mariage du rang de vocation naturelle à celui de réalité sacramentelle. Se marier sacramentellement, c'est vouloir s'aimer d'un amour sauvé, rétabli dans la communion originelle selon le commandement de la nouvelle alliance de s'aimer les uns les autres comme Jésus nous a aimés (Jn 15, 12).

Cet amour sauvé fonde une communauté elle-même sauvée, la famille, et qui sauve. Ainsi s'exprime Jean-Paul II : " Non seulement les parents et époux chrétiens "reçoivent" l'amour du Christ en devenant une communauté "sauvée", mais ils sont également appelés à "transmettre" à leurs frères [enfants] le même amour du Christ, en devenant ainsi une communauté "qui sauve". De la sorte, tout en étant fruit et signe de la fécondité surnaturelle de l'Église, la famille chrétienne devient symbole, témoignage, participation de la maternité de l'Église " (Familiaris consortio, § 49).

À la lumière de l'Incarnation, les vertus humaines et sociales de fidélité, de tendresse, de don et pardon, et en définitive de sainteté, éclairent la morale conjugale d'une manière nouvelle et révèle aux enfants, et par extension au monde, la présence et la miséricorde de Dieu. En d'autres termes, la première expérience de l'Église que fait un enfant, c'est l'alliance sacramentelle de ses parents, fondée sur le Christ.

B- L'analogie de la parole.

La Parole de Dieu est à l'origine de toute vie. C'est toujours en référence " au commencement ", fondé sur la Parole, qu'il est possible de comprendre le présent. Dans l'Écriture, les prophètes n'ont cessé d'interpréter les pages douloureuses de l'histoire d'Israël à la lumière de l'alliance originelle de Dieu, alliance sans cesse renouvelée malgré les innombrables infidélités du peuple élu.

Il en va de même dans la famille : c'est le " oui " conjugal et sacramentel, écho de la Parole de Dieu et de l'Évangile, ce " oui " fondateur de la famille que les époux et parents sont appelés à transmettre en se référant sans cesse aux vertus de fidélité, de tendresse, de don et de pardon qu'il implique. Ce " oui " est en mesure de transmettre un savoir-vivre, un savoir-faire, et entre les deux un savoir-être, qui renvoient à l'Évangile.

De même que tout être humain s'ouvre au mystère de son humanité au contact de la Parole de Dieu qui est à l'origine de son existence et de l'amour d'alliance dont il est aimé, de même l'engagement fondateur des époux est le socle du réel pour un enfant. Elle fonde son motif d'exister et de grandir avec confiance.

C- L'analogie de la vie.

Un père et une mère ne sont jamais la cause suffisante de l'existence de leur enfant. L'enfant qui vient au monde n'est pas tant le résultat d'un processus biologique qu'un projet de Dieu, appelé à une relation éminemment personnelle et libre avec Lui, dans la famille et par la famille.

" La paternité et la maternité humaines sont enracinées dans la biologie, et en même temps la dépassent. [...] En affirmant que les époux, en tant que parents, sont des coopérateurs de Dieu Créateur dans la conception et la génération d'un nouvel être humain, nous entendons souligner que dans la paternité et la maternité humaines, Dieu lui-même est présent " (Jean-Paul II, Lettre aux familles, 2 février 1994).

Co-opérateurs, c'est-à-dire agissant avec Dieu, les parents sont aussi pro-créateurs, c'est-à-dire posant un acte devant Dieu et devant l'enfant qu'ils conçoivent. Ces réflexions nous amènent à dire que la transmission s'applique par excellence au mystère de la vie. Si, comme nous l'avons dit, transmettre c'est joindre le présent à l'origine, alors tout être humain conçu à travers l'acte sexuel d'un homme et d'une femme se réfère essentiellement à l'origine sacrée qu'est l'acte créateur de Dieu posé " au commencement, [lorsque] Dieu créa l'homme à son image " (Gn 1, 1.27).

L'existence de toute personne humaine est liée d'abord et avant tout à ce " commencement. "

La filiation d'un être humain est à la fois originelle, reliée immédiatement à la sagesse créatrice de Dieu, et générationnelle, conçue dans le temps, les parents étant sujets et interlocuteurs de la sagesse divine. Ainsi s'exprime, dans l'Écriture, la mère des sept martyrs d'Israël au dernier de ses fils : " Mon enfant, je suis incapable de te dire comment vous vous êtes formés dans mes entrailles. Ce n'est pas moi qui vous ai donné l'esprit et la vie, qui ai organisé les éléments dont chacun de vous est composé. C'est le Créateur du monde qui façonne l'enfant à l'origine, qui préside à l'origine de toute chose " (2 M 7, 22-23) (traduction liturgique).

Tout être humain, lié à ses pro-créateurs par des liens de sang, aspire à connaître son Créateur par des liens de foi. Il en ressort une loi importante pour transmettre la foi en famille, une loi que les parents doivent énoncer à leur enfant par leur manière de l'accueillir et de l'éduquer : " Mon enfant, notre première mission de parents, c'est de t'apprendre à nous quitter un jour. "

D- L'analogie de la paternité-maternité.

Cette analogie porte en elle la mission de transmettre une culture de vie fondée sur la complémentarité des rôles et leur altérité. Par complémentarité, il faut entendre le fait que l'on ne peut être père et mère en même temps et tout seul. Par altérité, il faut entendre le fait que chacun doit respecter le rôle de l'autre pour jouer pleinement le sien.

- Le père incarne la force et la loi. Il élève l'enfant, il l'initie au risque, en étant souvent moins prêt que la mère à résoudre un problème à la place de la mère. Lui, dit : " Je vais t'apprendre ", tandis qu'une mère a plutôt tendance à dire: " Je vais le faire. "

- La mère incarne la tendresse et le pardon. Elle est la gardienne de la vie. Elle est la présence qui rassure et préserve de l'inconnu.

De plus, pour un petit enfant, papa-et-maman représentent Dieu à ses yeux. Il y a plaisir à être aimé d'eux et à les aimer. Ils sont la source de sa vie, ils peuvent tout, ils savent tout, ils sont tout-puissants. Il faut les prier, leur dire merci, leur obéir, leur demander pardon. Les premiers pas dans la vie représentent les premiers pas dans la foi. Et ces premiers pas sont déterminants pour tout le reste de l'existence.

* * *

Conclusion

C'est de la conscience conjugale et sacramentelle des époux que dépend la transmission de la foi en famille. Dieu n'ajoute rien à la famille, Il s'y manifeste.

